



**DASSAULT
AVIATION
ARGENTEUIL**

**S'ENGAGER POUR
CHACUN
AGIR POUR TOUS**

**18 Décembre
2020**

LA CFDT :

**1^{er} Syndicat de
FRANCE**

**1^{er} Syndicat des
cadres du privé**

Compte Rendu CSE du 15/12/2020

Budget Prévisionnel 2021 du CSE :

Suite à la déclaration de la CFDT (voir ci-contre), nous n'avons pas eu de réponse sur l'augmentation moyenne du budget 2021 par personne.

Nous n'avons pas non plus eu d'information sur l'étonnante augmentation des frais de maintenance informatique (+382% depuis 2016) ou des frais de fournitures de bureau (+259% depuis 2016) cela même alors que l'effectif est en baisse de 37% depuis 2016...

Les élus majoritaires ont, comme chaque année, parlé d'un « budget BIS » (*si le budget était fait en fonction de l'effectif de l'établissements au lieu de sa masse salariale*). **La CFDT soutient cette proposition. Mais nous la soutenons au niveau central.** Car ce n'est pas Argenteuil qu'il faut convaincre mais bien les établissements les plus riches.

Rappelons que le calcul actuel (5,2% de la masse salariale du site) a été mis en place par la CGT quand celle-ci était majoritaire dans de nombreux sites Dassault Aviation. Une erreur de jeunesse...

Effectifs :

Fin novembre, nous n'étions plus que 637 salariés Dassault à l'effectif. Nous avons donc perdu 3 salariés par rapport au mois dernier (×1 rupture conventionnelle ; ×1 licenciement pour inaptitude ; ×1 départ en retraite). Nous devrions être 630 fin Décembre.

77 intérimaires étaient présents fin novembre. Ils ne seront plus que 64 au 1^{er} trimestre 2021.

La CFDT a évoqué le fait que des intérimaires sur place depuis 36 mois aient été remerciés. La Direction le confirme. Elle indique que c'est une règle qu'elle se donne elle-même.

Légalement elle pourrait tout à fait choisir de garder indéfiniment ces personnes en CDD (statut précaire). Mais elle choisit délibérément de mettre fin au contrat après 36 mois pour, selon elle, permettre à d'autres d'avoir aussi un emploi...

Nous comprenons surtout que ces 36 mois doivent permettre, en temps normal, de sélectionner des personnes pour des embauches en CDI. Mais le contexte fait que ce n'est plus possible sur Argenteuil en ce moment.

Bilan de la commission formation professionnelle :

La CFDT s'était exprimé dans sa déclaration. Son représentant n'ayant pas pu assister à la réunion et le Président de la commission (CGT) n'ayant pas fait son travail en diffusant préalablement un compte rendu aux élus avant la réunion. **Les élus CFDT n'ont pas participé au vote.**



Toutes nos informations
concernant Argenteuil ici :



Personnel vulnérable :

Avant la fermeture, 122 personnes sont concernées par les critères de mise en isolement ou des mesures de protection renforcées :

×14 en strict isolement ; ×7 en télétravail à 100% ; ×6 en télétravail partiel ; ×9 en arrêt de travail (*pour des raisons antérieures au décret*) ; ×86 étaient présentes sur site avec des mesures de protections renforcées.

Reclassement des salariés de l'UTP, ASEA, Chaudronnerie :

La Direction rappelle qu'une solution a été trouvée pour chacun d'entre eux même si, effectivement, ces reclassements ne satisfont pas toujours les salariés. La Direction précise que, selon elle, cela suit l'esprit du plan de transformation. À savoir :

- Un salarié qui veut conserver son métier doit le suivre (mutation)
- Un salarié qui veut garder un emploi doit accepter son reclassement (*même si le poste ne lui convient pas*).

Cette logique n'est pas nouvelle puisque pas moins de 203 personnes à Argenteuil ont été reclassées depuis le lancement du plan de transformation.

Magasiniers Cergy :

Pas de nouvelles informations sur le sujet. La commission économique du CSE Central sur le projet Phoenix aura lieu dans le courant du mois de janvier 2021. C'est à ce moment que nous en saurons plus.

A ce stade, la Direction cherche des terrains à proximité de Cergy pour les activités de magasinage.

Pour la CFDT il est incohérent que ces surfaces n'aient pas été prévues avant. Cela va, en plus, générer des conséquences environnementales, avec des allers/retours de camions pour alimenter notre usine.

Aménagement horaires :

Les équipiers du matin ont vu leurs horaires du vendredi modifiés. Il faudra donc formaliser ces changements d'horaires par un avenant à notre accord APTT.

La Direction indique vouloir attendre le courant du mois de février pour lancer les négociations sur ce sujet. Le temps d'avoir un retour d'expérience des salariés sur ces nouveaux horaires.

Dans le but de proposer à la Direction des horaires plus adaptés à vos désirs, la CFDT a lancé une enquête. **N'hésitez pas à y participer ! Cela nous permettra de recenser vos habitudes et vos souhaits et formuler des propositions en phase avec vos attentes.**



Règlement intérieur du CSE :

Bien qu'obligatoire (L2315-24), cela fait 18 mois que le CSE d'Argenteuil n'en dispose pas.

La Secrétaire nous a expliqué qu'il n'y avait plus de points bloquants et que par conséquent le RI devrait être diffusé en 2021... Mais sans préciser à quel mois. Si vous vous posez la question, sachez que oui, l'ensemble des autres CSE Dassault Aviation disposent bien d'un règlement intérieur...

Week-ends Ski :

Le Secrétaire nous informe que le week-end du 21/01/2021 a été annulé.

Quant au remboursement du week-end de mars 2020, il précise que **50€ ont été versé aux salariés en dédommagement**. C'est, selon la CGT « une cote bien taillée », pour rembourser ce week-end écourté d'un montant de 230€...

Pour la CFDT le compte n'y est pas. Les salariés auront payé 180€ pour 1 journée de ski et 1 nuit à l'hôtel alors que le week-end (230€) prévoyait 2 nuits, 3 jours de ski (forfait + matériel) et la pension complète.

Chèques Noël :

1170 chéquiers ont été distribués. Ne connaissant pas les personnes qui sont en télétravail ou celles qui sont isolées chez elle, le Secrétaire indique qu'il faut que ces personnes se manifestent auprès du CSE pour voir comment les récupérer.

La CFDT demande des chèques dématérialisés en lieu et place du format papier. Mais pour le Secrétaire, ce n'est pas prévu. C'est bien dommage ! A l'heure du numérique et de la transition écologique il serait temps de s'y mettre.

De nombreux CSE proposent des chèques cadeaux en format numérique. Le coût pour le CSE est le même (*voir moindre*). Et le bénéfice pour les salariés est plus important car ils peuvent faire des achats sur internet et payer au centime près leurs achats.

